RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

Organisation régionale de Protection civile du Gros-de-Vaud

AVANT-PROPOS

Dix ans !

Le 1er mars 2016, je débutais mon activité de commandant de l'organisation régionale de protection civile du Gros-de-Vaud. Dix années à servir, structurer et faire évoluer l'ORPC.

En dix ans, notre environnement a changé. Nos effectifs ont drastiquement diminué, nos missions se sont précisées. Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est l'engagement des femmes et des hommes qui composent cette organisation. Une protection civile souvent discrète, mais toujours présente lorsque la situation l'exige.

L'année écoulée s'inscrit dans cette continuité. Moins marquée par des engagements spectaculaires, elle a été résolument tournée vers la préparation, la formation et la consolidation de nos capacités. L'efficacité sur le terrain se construit bien avant l'intervention, par l'entraînement, la rigueur, la compétence et la confiance mutuelle.

Ce rapport reflète cette réalité : une ORPC ancrée dans son territoire, utile aux communes, attentive à la population et pleinement intégrée dans le dispositif de protection de la population vaudoise.

À l'heure de ce cap symbolique, je tiens à remercier sincèrement les astreints, les professionnels, les cadres, les autorités et nos partenaires. Leur engagement constant donne tout son sens à cette fonction et à cette organisation.

La protection civile du Gros-de-Vaud continue d'avancer, avec humilité, exigence et détermination.

Lieutenant-colonel Sébastien Rüegg

8,5 jours de service en moyenne par astreint

231

astreints

40 libérations de l'obligations de servir

371

demandes de congé / déplacement / dispense de service

5

interventions

44 services

12 promotions

6 séances de Codir

9

dénonciations

1844 jours de service

16

volontaires

10 avertissements

1 exclusion de la Protection civile

16 nouvelles recrues

QUI SOMMES-NOUS ?

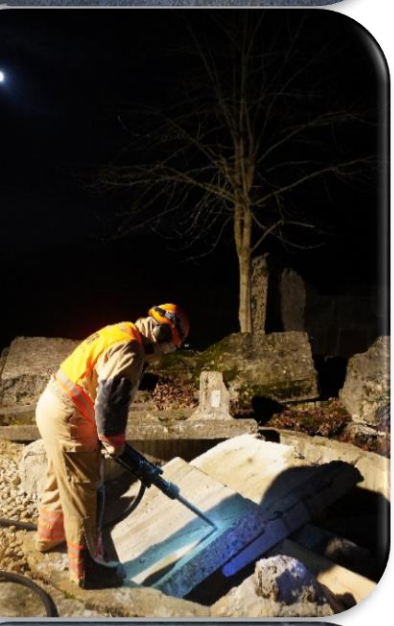

BUT

La Protection civile a pour but de protéger la population et ses bases d'existence en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de conflit armé, ainsi que de limiter et de maîtriser les effets d'événements dommageables.

MISSIONS

- Assister les personnes en quête de protection
- Appuyer les organes de conduite
- Appuyer les organisations partenaires
- Protéger les biens culturels
- Mettre en œuvre des mesures préventives
- Effectuer des travaux de remise en état
- Effectuer des interventions en faveur de la collectivité

LA PROTECTION CIVILE VAUDOISE

La Protection civile vaudoise est l'un des cinq piliers de la protection de la population. Elle dépend du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et compte près de 4'900 astreints, soumis à l'obligation de servir définie par la Constitution fédérale.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU GROS-DE-VAUD

L'ORPC du Gros-de-Vaud regroupe 36 communes pour plus de 45'000 habitants. Elle compte un peu plus de 220 astreints, dont 39 volontaires au sein de la Formation d'Intervention Régionale (FIR), mobilisable dans l'heure suivant une alarme.

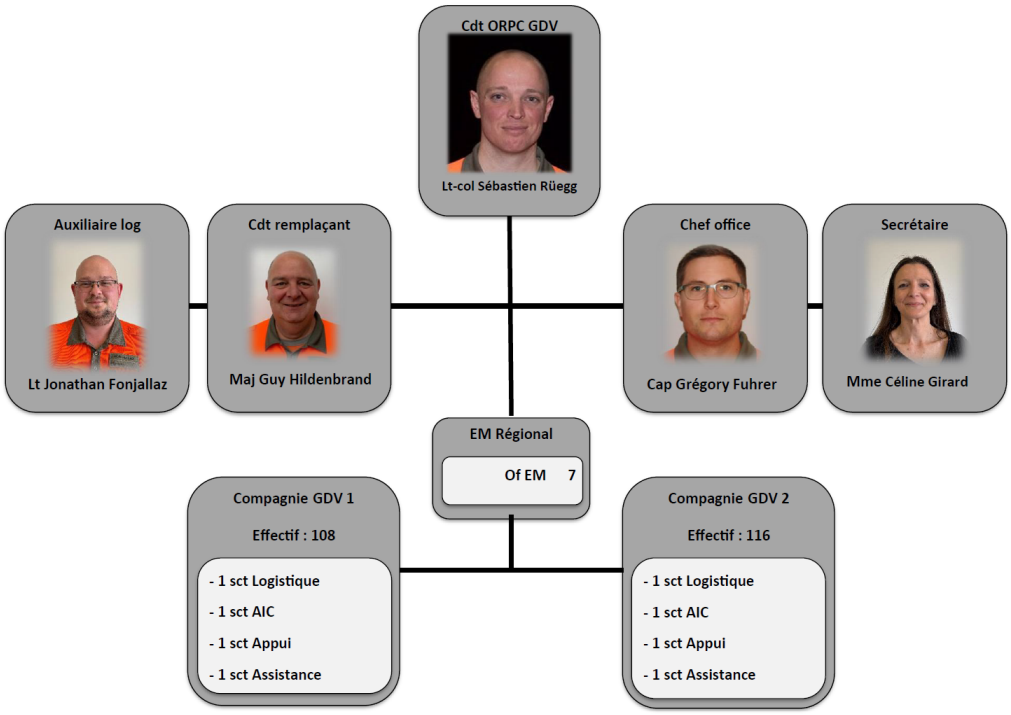

Organigramme 2025 ORPC Gros-de-Vaud

FORMER POUR DURER

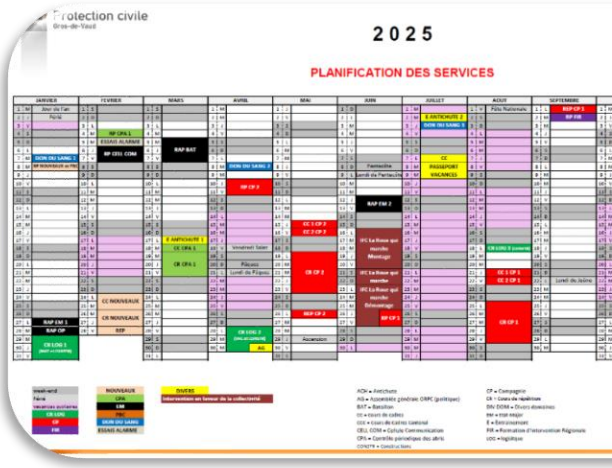

SE FORMER POUR INTERVENIR

Avant toute intervention, la formation est une étape indispensable. Elle s'effectue principalement lors des cours de répétition (CR), mais aussi à travers des exercices et des formations spécifiques organisés tout au long de l'année, selon une planification annuelle.

COURS DE RÉPÉTITION ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Les hommes du bataillon de la Protection civile du Gros-de-Vaud se réunissent régulièrement pour des cours de répétition. Ces périodes permettent de revoir les techniques et tactiques, de consolider les acquis et de parfaire les connaissances opérationnelles. Des formations continues sont également suivies, tant en interne qu'auprès du commandement cantonal ou de la Confédération.

Au travers d'exercices variés, un programme spécifique est dédié à l'accueil et à la formation des nouveaux arrivés. Le cours de répétition de compagnie dure une semaine pour la troupe. Afin d'en garantir le bon déroulement, les cadres et les logisticiens sont engagés avant et après cette période, ce qui étend leur engagement sur trois semaines pour un même cours de compagnie, incluant la préparation et le rétablissement.

SPÉCIALISTES ET FORMATION D'INTERVENTION RÉGIONALE

Des entraînements ciblés sont organisés pour les différents spécialistes, notamment dans les domaines de l'antichute, du sanitaire et de la communication. Ces cours sont complétés par un service dédié à la Formation d'Intervention Régionale (FIR), réunissant les premiers intervenants en cas de mobilisation, couronné par un exercice de grande envergure sur la place d'armes du Day à Vallorbe.

AU SERVICE DES COMMUNES

UN TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT GRANDEUR NATURE

Ces engagements en faveur des communes constituent bien plus que de simples travaux. Ils offrent un cadre idéal pour entraîner les astreints à l'utilisation des engins, à la conduite de groupes, à la planification et gestion des transports ainsi qu'à la coordination de multiples postes de ravitaillement. Ils permettent également de travailler la planification des chantiers, l'organisation du travail et la conduite humaine. Pour les pionniers en particulier, ces projets représentent l'occasion de réaliser des ouvrages concrets, directement utiles à la collectivité, en parallèle des phases d'instruction et de formation.

CR CP 1

Dans le cadre du cours de répétition de la compagnie 1, les astreints ont conçu et réalisé des bancs pour la commune de Villars-le-Terroir, remis en état une passerelle forestière à Morrens et procédé au démontage de barrières et de socles à Daillens. À Penthalaz, ils ont mené un chantier complet comprenant la réfection de la piste finlandaise et la construction d'une nouvelle passerelle, mobilisant des compétences techniques et logistiques. À cette occasion, une visite des emplacements de travail a été organisée à l'intention du CODIR, en amont de la séance tenue au poste de commandement des 3 Sapins.

CR CP 2

Lors du cours de répétition de la compagnie 2, les travaux ont porté sur la fabrication de bancs à Oulens-sous-Échallens, la remise en état d'un ancien canal et des travaux d'élagage à Lussery-Villars en vue de sa remise en eau, ainsi que la construction d'une passerelle et la réfection d'escaliers à Boulens. Ces réalisations ont permis aux pionniers et aux cadres de conjuguer instruction, encadrement et mise en pratique opérationnelle au bénéfice direct des communes**.**

PROCHE DE LA POPULATION

INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ (IFC)

La Protection civile du Gros-de-Vaud est intervenue à deux reprises en appui à des manifestations ouvertes à la population. Lors de La Roue qui Marche, elle a assuré le montage et le démontage des infrastructures, la sécurisation du parcours, la gestion du trafic et l'accompagnement des participants.
À l'occasion du Marché de Noël de Chapelle-sur-Moudon, elle a apporté un appui logistique et sécuritaire par le montage des tentes, la mise en place des installations temporaires ainsi que la mise en place de panneaux de circulation et barrières pour la gestion du trafic.

SORTIE EMS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Dans le cadre des cours de répétition de compagnie, la Protection civile organise chaque année des sorties avec les structures de la région. La cp 1 a accompagné le CAT Nouméa d'Échallens lors d'une journée de convivialité au bord du lac à Yverdon et participé à une sortie grillades et balades avec l'EMS Les Châteaux de Goumoëns. La cp 2 a pris part à des sorties à la chocolaterie Cailler et au Zoo de la Garenne avec les EMS Les Châteaux de Goumoëns et d'Échallens, ainsi qu'à une immersion et un accompagnement de personnes en situation de handicap en collaboration avec la Fondation St-Barthélemy.

DONS DU SANG

Chaque année, la Protection civile du Gros-de-Vaud soutient cinq collectes de sang, dont trois à Bioley-Orjulaz, une à Échallens et, depuis 2025, une nouvelle collecte à Bercher, en collaboration avec les Samaritains d'Échallens. Les astreints assurent la mise en place et le rangement des infrastructures, l'organisation logistique des locaux, l'accueil et l'orientation des donneurs ainsi que l'appui aux équipes sur place. Cet engagement est précieux et ô combien important pour la population.

PASSEPORT VACANCES

Le Passeport vacances a permis d'accueillir une vingtaine de jeunes sur deux journées distinctes, à la découverte des activités de la Protection civile, favorisant l'échange, la sensibilisation et l'intérêt pour nos missions auprès de futurs castors en herbe.

DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

LOGISTIQUE

La logistique assure l'entretien courant et le suivi technique du matériel, des véhicules et des constructions de protection civile de Bercher, Cugy, Échallens, Froideville et Penthalaz, ainsi que du centre sanitaire protégé d'Échallens. Elle veille à la disponibilité permanente des moyens d'intervention, à leur bon fonctionnement et à leur adaptation aux besoins opérationnels, notamment par le développement d'une remorque de découpage béton et le renouvellement du matériel d'éclairage et de production d'électricité.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS (PBC)

Les activités de protection des biens culturels se sont concentrées sur le recensement des archives communales et cette année, sur une collaboration cantonale pour l'établissement de fiches de recensement et de plans d'évacuation. Cette dernière concerne le dépôt d'archives et de biens culturels cantonal (DABC) à Lucens. Notre région a travaillé au profit du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

ÉTAT-MAJOR

L'état-major a assuré la planification annuelle des activités, l'élaboration des exercices et la préparation du cours de répétition de la Formation d'Intervention Régionale, garantissant la cohérence, l'anticipation et la conduite globale de l'organisation. L'état-major s'entraîne également de manière régulière afin de maintenir un lien étroit avec la troupe et de rester en prise directe avec la réalité du terrain.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES ABRIS

Deux services ont été consacrés au contrôle périodique des abris, conformément aux exigences légales imposant un contrôle technique tous les dix ans. À ces contrôles se sont ajoutés des contrôles de conformité liés à la construction de nouveaux abris, représentant 11 abris pour 372 places, ainsi que le traitement de nombreuses demandes administratives, avec 49 dispenses pour 331 places et 10 approbations pour 392 places pour notre district.

INTERVENTIONS

FEU DE FERME – PENEY-LE-JORAT

Un important feu de ferme survenu à la mi-janvier a nécessité une mobilisation logistique étendue, en complément de l'engagement des sapeurs-pompiers et des autres partenaires. La Protection civile a assuré le ravitaillement en nourriture d'environ 70 personnes, la gestion de la circulation et des bouclages, l'éclairage du site, une garde logistique de nuit ainsi que la mise à disposition de matériel. La mission principale a consisté en la mise en place et l'exploitation d'un centre d'assistance destiné à la population touchée par cet événement.

CANICULE (S)

Deux engagements ont été réalisés lors des épisodes de canicule. La Protection civile est intervenue au profit de dix communes du district, principalement pour assurer des contacts et des visites auprès des personnes âgées, afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs et de maintenir un lien de proximité avec les personnes les plus vulnérables.

FEU D'HABITATION – ST-CIERGE

Suite à un incendie d'habitation à St-Cierges, une mobilisation a été déclenchée en prévision d'un éventuel relogement de sinistrés, à la demande du SDIS Haute-Broye. Après coordination avec le chef d'intervention, la situation a pu être réglée sans engagement effectif de la Protection civile.

FORTES INTEMPÉRIES – INONDATIONS ÉCHALLENS

Début novembre, de fortes perturbations météorologiques ont provoqué des inondations à Échallens et alentours. Le SDIS Gros-de-Vaud occupé sur plus de 40 interventions a mobilisé la Protection civile. L'ORPC est intervenue initialement pour la prise en charge de personnes évacuées. L'engagement a ensuite évolué vers des missions de ravitaillement et de mise à disposition de personnel en appui aux partenaires. Fort heureusement les habitants des huit maisons évacuées ont pu subvenir au relogement par leurs propres moyens.

REGARD VERS L'AVENIR

UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

L'année à venir s'inscrit dans un contexte de transition et d'adaptation. Depuis la fin de l'année 2025, un nouveau commandant cantonal, le colonel François Fleuti, est entré en fonction, entraînant progressivement des ajustements organisationnels et stratégiques au niveau cantonal.

Cette période coïncide également avec une nouvelle législature politique prévue à l'été 2026, susceptible d'influencer les orientations et priorités futures.

DES EFFECTIFS SOUS TENSIONS MAIS EN VOIE DE STABILISATION

La diminution des effectifs demeure une réalité structurelle, même si une hypothétique phase de stabilisation se profile, comme le met en évidence le tableau d'évolution des effectifs ci-dessous. Le recrutement des cadres et des spécialistes constitue un enjeu central et de plus en plus exigeant. Des mesures visant à renforcer l'attractivité et la valorisation des fonctions clés de l'organisation sont en cours de mise en œuvre.

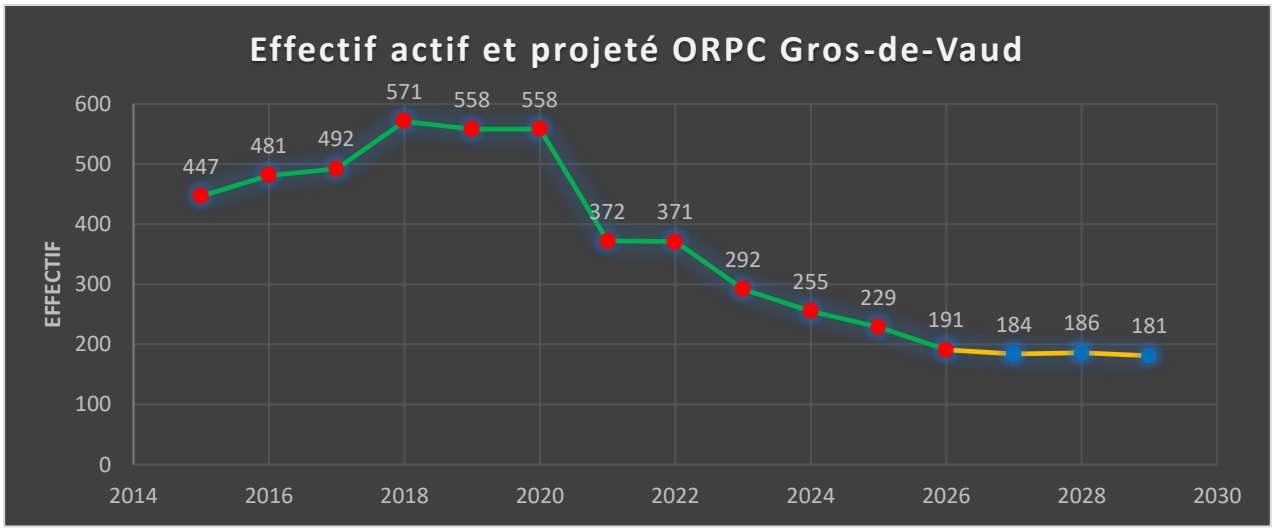

DES MOYENS LOGISTIQUES À ADAPTER ET À RENOUVELER

Enfin, le renouvellement du parc de véhicules se poursuit avec l'arrivée, en 2026, d'un véhicule léger en remplacement du Dacia Duster, tandis que les renouvellements du VW Crafter et du VW Amarok sont planifiés pour les années à venir. Le matériel fait également l'objet d'une attention particulière, avec une remise aux normes et une modernisation progressive en fonction des budgets alloués.

CONCLUSION

La Protection civile occupe une place centrale dans le dispositif de protection de la population. Par son engagement au service des communes, sa proximité avec la population et sa capacité à intervenir en appui des partenaires, elle constitue un maillon essentiel de la résilience du territoire. Discrète mais indispensable, elle demeure un pilier sur lequel les autorités et la population peuvent compter, aujourd'hui comme demain.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux collaborateurs professionnels, aux autorités politiques et à l'ensemble de la milice, avec une reconnaissance toute particulière pour les volontaires, à la Formation d'Intervention Régionale, aux cadres et aux spécialistes, dont l'engagement et la disponibilité sont essentiels au fonctionnement de l'organisation.
Ma gratitude va également à l'ancien commandant cantonal, aujourd'hui chef du SSCM, pour son soutien et son accompagnement, ainsi qu'au nouveau commandant cantonal pour la collaboration qui s'annonce.

Enfin, un clin d'œil particulier à la législature en cours, ainsi qu'à mon épouse et à ma famille, pour leur soutien constant et indispensable.

Je suis extrêmement reconnaissant et fier de ces dix années passées en un coup de vent dans cette magnifique institution qu'est la protection civile.

Vive la Protection civile vaudoise et vive l'ORPC du Gros-de-Vaud

Lieutenant-colonel Sébastien Rüegg

PARCE QUE LE GROS-DE-VAUD C’EST BEAU !